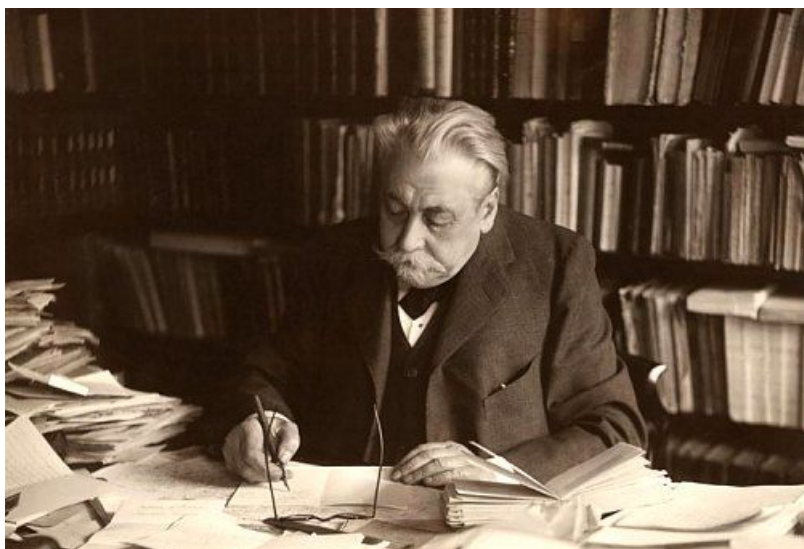


Frédéric Masson

Frédéric Masson est arrivé à Asnières sur Oise en 1857 à l'âge de 10 ans. Il y venait régulièrement depuis Paris après que sa mère ait fait l'acquisition de la propriété « Le Clos de Fées » voisine de celle d'amis de la famille, le Château de la Cômerie appartenant à la famille Lefèvre de Behaine.



En 1874, à l'âge de 27 ans, année de son mariage, il est élu Conseiller Municipal d'Asnières sur Oise, fonction qu'il exerce jusqu'au 3 janvier 1886, date où il est élu Maire de la Commune et le restera jusqu'au 17 mai 1908.

En mai 1897, au terme de son cinquième mandat, Frédéric Masson, en désaccord avec certains conseillers, donne sa démission de Maire et de conseiller. Une nouvelle élection est organisée et Frédéric Masson est réélu Maire. Il est aussi réélu Conseiller Municipal en août 1908 mais n'obtient que trois voix sur dix à l'élection de Maire. Il n'assiste plus aux réunions du Conseil Municipal et donne sa démission de conseiller en mai 1912. Il quitte ses fonctions en léguant à la commune tout le mobilier de son bureau composé de cartonniers, d'un fauteuil, et d'une magnifique cheminée en marbre ornée de bronzes.

Il aura ainsi accompli 37 années de mandat au service de la population et du village d'Asnières sur Oise.

De décembre 1874 à janvier 1886, Frédéric Masson est présent à chaque réunion du Conseil Municipal. Il participe à la modernisation de l'habitat en faisant remplacer les toitures en chaume, qui malgré les visites de contrôle étaient à l'origine d'incendie, par une couverture en tuiles. Il fait entretenir les routes durant les mois d'hiver par les ouvriers agricoles au repos pendant cette période.

À cette époque, la société d'Asnières était divisée en trois catégories: les paysans, les journaliers, les grandes familles qui possédaient châteaux et maisons bourgeoises et appelées les plus forts contribuables, très sollicités pour contribuer aux dépenses, pour lutter contre l'analphabétisme, pour les secours aux indigents etc.

Dans sa fonction de conseiller municipal et Maire, il veut apporter un mieux à tous et prend en compte les besoins de tous les administrés. C'est ainsi que sont construits des écoles, des fontaines et lavoirs, des ponts et chemins; il vient au secours des indigents, instaure la gratuité de l'école pour les plus pauvres et installe des cours pour les adultes, assure du travail aux ouvriers sans emploi durant l'hiver en leur faisant construire des chemins ruraux et vicinaux ainsi que la construction des cimetières de Baillon et d'Asnières, il fait construire un réseau d'éclairage public.

Il déploie des efforts pour les habitants d'Asnières sur Oise mais élargit son action au département.

SES ACTIONS

L'instruction pour tous

Il crée des cours pour les adultes, cours qui se tiennent le matin durant les mois d'hiver de façon que les ouvriers agricoles puissent y participer. Le restant de la journée et pour gagner quelques sous, ils participent à l'empierrement des chemins ruraux.

Il favorise l'octroi des bourses pour les enfants désirant apprendre un métier dans une école technique.

Il fait construire une nouvelle école primaire rue Delchet à Asnières pour que, l'école étant devenue mixte, filles et garçons puissent s'instruire. Pour conforter l'instruction il crée des logements pour les enseignants. En 1894, il embauche même une maîtresse chargée d'enseigner les travaux d'aiguille.

Il élargit le rôle de la commission scolaire communale aux fins de constituer des sociétés mutuelles scolaires dans toutes les communes pour répondre à un arrêté préfectoral de 1906 incitant la mise en place d'aide pour les enfants et vieillards.

L'agriculture

Pour faire face aux nombreux conflits concernant les bornages et les chemins, il dresse un état de reconnaissance des chemins et sentes. En 1899 pour mettre un terme aux hostilités, il prend les arrêtés d'alignement pour que chacun respecte les limites parcellaires et d'alignement.

Il soutient avec ses très nombreuses et importantes relations parisiennes le projet d'agrandissement des halles de Paris.

Il prend des mesures pour protéger l'environnement en entreprenant la création d'un réseau d'assainissement pour collecter les eaux de ruissellement et les eaux de ménage. Il prend les mesures pour éviter l'abattage des arbres en forêt de Carnelle.

La communication

Il met au point un plan d'élargissement des rues par voie d'acquisition des parcelles situées devant les maisons implantées en retrait.

Il met en place une cabine téléphonique et un bureau de poste.

Il soutient les initiatives de prolongation de la ligne de chemin de fer de Luzarches - Epinay et projette la création d'un tramway pour améliorer la desserte et la communication avec d'autres villes voisines et Paris et mieux écouler les produits maraîchers vendus aux halles de Paris et cultivés sur les terres d'Asnières sur Oise et des communes voisines.

En 1900, un fait historique, Frédéric Masson prend la décision d'utiliser le sceau de 1223 remis par Le Roi Saint Louis aux habitants d'Asnières sur Oise avec une charte de franchise.

Il crée une chorale dite de la reine Blanche dont les oriflammes exposées en mairie restent les témoins.

En 1901, il crée la société du secours mutuel pour venir en aide aux plus démunis. Il fait agrandir la mairie et fait construire le cabinet du maire qu'il meuble sur ses deniers personnels.

Il fait don, avec la famille Lefèvre de Behaine, d'un terrain destiné à l'agrandissement du cimetière où deux emplacements seront réservés à leur famille mais aussi à la création d'un champ d'expériences où les enfants, la plupart fils de paysans, vont y apprendre de nouvelles techniques de culture en employant les produits nouveaux que sont les engrais pour améliorer la production et développer la culture de légumes autres que les fameux navets.

Le 18 juin 1903, Frédéric Masson est élu à l'Académie française en remplacement de Gaston Paris, au fauteuil 17, et reçu le 28 janvier 1904 par Ferdinand Brunetière. L'affection que lui portent les habitants d'Asnières les conduit à lancer une souscription de financement de l'épée d'académicien qu'une délégation d'Asniérois va lui remettre à son bureau parisien. Le 20 mai 1919 Frédéric Masson est nommé Secrétaire Perpétuel de l'Académie française.

Frédéric Masson a été un grand serviteur de sa commune, il était un homme de progrès, très attaché à l'évolution sociale de sa région, et des habitants de sa commune, visionnaire, généreux, humaniste.

Asnières sur Oise reconnaissant à Frédéric Masson pour son œuvre accomplie.

C'est à sa mémoire que le 18 septembre 2010 la rue Frédéric Masson a été inaugurée à Asnières sur Oise.

Texte rédigé par Madame Bianchi, Conseillère Municipale, Déléguée aux affaires générales & Claude Krieguer, Maire.